

**PROPOSITION DE COMPOSITION DE COMITE DE SELECTION**
**RECRUTEMENT CDD LRU**

<b>Nombre de membres : 4</b>		<b>Emploi support : Création</b>		
<b>Nombre de spécialistes de la discipline : 4</b>		<b>N° du poste : Création</b>		
<b>Profil du poste :</b> Enseignant du second degré (PRAG/PRCE) en physique, chargé de dispenser des enseignements (CM, TD, TP) en mesures physiques et contrôle non destructif (CND) auprès d'étudiants de licence à master et en formation professionnelle. Il/elle participe au développement de contenus pédagogiques innovants (modules en ligne, travaux pratiques) et encadre des projets expérimentaux. Le poste inclut également des responsabilités pédagogiques et techniques, notamment la gestion de plateaux de TP et l'implication dans l'évolution des formations.				
<b>Discipline :</b> Mesure Physique et Contrôle Non Destructif				
<b>Président du CDS : Yaacoub Nader.</b>				
<b>Membres appartenant à l'Université du Mans</b>				
<b>Nom Prénom</b>	<b>Qualité*</b>	<b>Section CNU ou discipline</b>	<b>Spécialiste (oui / non)</b>	<b>Observations éventuelles</b>
<b>Yaacoub Nader</b>	MCF	28	Oui	UMR CNRS 6283
<b>Brotos Guillaume</b>	PR	28	Oui	UMR CNRS 6283
<b>Membres externes à l'Université du Mans</b>				
<b>Nom Prénom</b>	<b>Qualité*</b>	<b>Section CNU ou discipline</b>	<b>Spécialiste (oui / non)</b>	<b>Etablissement d'affectation</b>
<b>Laffez Patrick</b>	PR	28	Oui	Université de Tours UMR CNRS CEA 6157
<b>Haumesser Lionel</b>	MCF	63	Oui	Université de Tours UMR CNRS 7347

\*préciser si MCF-PR ou assimilés ou enseignant du second degré

**RAPPEL :**

Il est impératif de joindre les Curriculums Vitae des membres externes.

Le comité de sélection est composé d'au moins quatre membres dont au moins la moitié d'extérieurs à l'établissement. Les membres du Comité de sélection sont issus prioritairement de la discipline. Les membres ont la qualité d'enseignants-chercheurs ou d'enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur sans que ces derniers ne puissent représenter plus de la moitié des membres du Comité. Le Comité de sélection est présidé par un enseignant-chercheur de l'Université du Mans dont la voix est prépondérante. Il est préalablement soumis aux membres du Conseil académique restreint pour adoption avant qu'il se réunisse.